

UNION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE

UNPS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Ce rapport contient 11 pages

WJ FW

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RIOM

UNION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE

UNPS

25, Rue Miollis
75015 – PARIS

RCS PARIS 499 631 315

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux membres de l'Assemblée,

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée au terme de votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de L'UNION NATIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2°) FONDEMENT DE L'OPINION :

REFERENTIEL D'AUDIT :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

WJ PW

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4°) VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

5°) RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier.

6°) RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

WJ RW

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BELLERIVE SUR ALLIER, le 30 mars 2023

Pour la société SEREC CONSULTING

Le Gérant

Olivier JOANNET *[Signature]* Commissaire aux Comptes.

Francis WILTHIEN
Trésorier général
UNPS

William
BOBERT
Président UNPS

BILAN ACTIF

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/01/2021 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	14 161	11 653	2 507	4 107
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	40 251	33 987	6 264	10 956
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	12 073		12 073	11 491
TOTAL (I)	66 485	45 640	20 845	26 554
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	20 524		20 524	18 718
Valeurs mobilières de placement	78 551		78 551	77 484
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	230 356		230 356	228 636
Charges constatées d'avance	20 562		20 562	4 917
TOTAL (II)	349 992		349 992	329 755
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	416 477	45 640	370 837	356 309

BILAN PASSIF

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		Du 01/01/2021 au 31/12/2021	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires		81 348		106 248
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice		34 051		-24 901
Situation nette (sous total)		115 398		81 348
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)		115 398		81 348
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques		70 000		70 000
Provisions pour charges				
TOTAL (III)		70 000		70 000
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 196		12 270
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales		117 185		120 187
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		54 058		72 505
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)		185 439		204 962
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		370 837		356 309

01, Rue de la Grande aux Grains
 Le Saint-Grand - Entrée 1
 03700 BEILLEVILLE-SUR-ALLIER
 Tél : 04 43 50 01 01
 N° Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6930Z
 SOCIÉTÉ COMMERCIALE AUX RECHERCHES
 ET CONSULTING

COMPTE DE RÉSULTAT

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	800 000	779 788
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 040	450
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	801 042	780 238
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	483 886	514 840
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	63 292	70 940
Salaires et traitements	149 153	145 465
Charges sociales	65 436	66 945
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 292	6 060
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés		
Autres charges		20
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	768 058	804 271
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	32 984	-24 033
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 067	385
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 067	385
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 067	385

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

7/27

COMPTE DE RÉSULTAT

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	34 051	-23 647
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 253
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		1 253
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-1 253
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	802 109	780 624
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	768 058	805 524
EXCÉDENT OU DÉFICIT	34 051	-24 901

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

8/27

SEREC CONSULTING
 Société de Comptabilité aux normes
 01, Rue de la Gare aux Grains
 3700 BELLEVUE SUR ALLIER
 Tél : 0443 50 01 01
 Fax : 349 75 143 0003 - APE : 6920Z

ANNEXE

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations générales	10 ans
- Logiciels	1 à 3 ans
- Matériel de bureau	2 à 4 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SEREC CONSULTING
Le Saint-Clovis - Entrée 1
03700 BELLEFÈRE SUR ALLIER
N° Siret : 349 075 143 00033 - APE : 6920Z
Tél : 04 45 50 01 01

ANNEXE

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	14 161		
	Terrains				
CORP.:	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
CORP.:	Autres immos corporelles		7 861		
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		32 390		
	Emballages récupérables & divers				
CORP.:	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		40 251		
FINANCIERES:	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		11 491	583	
		TOTAL	11 491	583	
		TOTAL GENERAL	65 902	583	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		14 161	
	Terrains				
CORP.:	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			7 861	
	Inst. gal. agen. amé. divers				
CORP.:	Autres immos corporelles			32 390	
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
CORP.:	Avances et acomptes				
	TOTAL			40 251	
FINANCIERES:	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immob. financières			12 073	
		TOTAL		12 073	
		TOTAL GENERAL		66 485	

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

12/27

ANNEXE

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions	(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	14 161		
	Terrains				
CORP.:	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
CORP.:	Autres immos corporelles		7 861		
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique		32 390		
	Emballages récupérables & divers				
CORP.:	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		40 251		
FINANCIERES:	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		11 491	583	
		TOTAL	11 491	583	
		TOTAL GENERAL	65 902	583	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		14 161	
	Terrains				
CORP.:	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			7 861	
	Inst. gal. agen. amé. divers				
CORP.:	Autres immos corporelles			32 390	
	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
CORP.:	Avances et acomptes				
	TOTAL			40 251	
FINANCIERES:	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immob. financières			12 073	
		TOTAL		12 073	
		TOTAL GENERAL		66 485	

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

12/27

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

13/27

SEPEC CONSULTING
 Société de Conseil
 01, Rue de la Gironde - Portée 1
 03700 BELLERIVE
 Tél : 04 43 52 80 01
 N° Siret : 349 075 148 00013 - APE : 6920Z

ANNEXE

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	10 053	1 600		11 653
TOTAL	10 053	1 600		11 653
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Autres immob. corporelles	4 050	635		4 686
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	25 245	4 056		29 301
Emballages récupérables divers				
TOTAL	29 295	4 692		33 987
TOTAL GENERAL	39 348	6 292		45 640

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	REPRISES	Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Mode dégressif	Mode dégressif	
		Amort. fiscal exceptionnel	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement				
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constr.				
Sur sol propre				
Sur sol autrui				
Inst. agenc. et amén.				
Inst. techn. mat. et outillage				
Inst. gales, ag. am div				
Matériel transport				
Mat. bureau mobilier inf.				
Emballages réc. divers				
TOTAL				
Frais d'acquisition de titres de participations				
TOTAL GÉNÉRAL				
Total général non ventilé				

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à éteindre					
Primes de remboursement des obligations					

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

14/27

ANNEXE

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF PERCEVABLE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	12 073		12 073
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
Personnel et comptes rattachés	20 351	20 351	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Etat & autres			
Taxe sur la valeur ajoutée			
coll. publiques			
Autres impôts, taxes & versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	20 562	20 562	
Charges constatées d'avance			
TOTAUX	52 986	40 912	12 073

- Renvois
- (1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés
- (2) des - Prêts accordés en cours d'exercice
- (3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)
- (3) Créances reçues par legs ou donations

SEPEC CONSULTING
01, Rue de la G...
03700 BILLERIVILLE
N° Siret : 319 013 143
Tél : 04 43 60 01 01
Apg : 69202

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

15/27

md

ANNEXE

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

La convention signée entre l'UNCAM et l'UNPS le 10 octobre 2018 a fixé le montant annuel de la contribution de fonctionnement à 800.000 € pour un durée de 5 ans.

16/27

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

SERBEC CONSULTING
 03700 BELLEBRUNE - Entrée 1
 01, Rue de la Grande rue aux Grains
 Le Saint-Clément
 N° Siret : 349 075 123 00033 - APE : 6920Z

ANNEXE

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 196	14 196		
Personnel & comptes rattachés	16 536	16 536		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	74 496	74 496		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	26 153	26 153		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	54 058	54 058		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	185 439	185 439		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

17/27

ANNEXE

UNPS Union Nat. Prof. de Santé

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 636
Dettes fiscales et sociales	20 055
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	54 058
TOTAL DES CHARGES À PAYER	84 749

SEPEC CONSULTING
01, Rue de la Grande Halle aux Grains
93700 BELLEMAISON
N° Siret : 349 075 141 00033 - APE : 6920Z
Tél : 04 47 50 01 01